



EPERNAY
s'engage

L'avenir
n'attend pas !
Ensemble,
construisons une
ville durable.

DÉCOUVREZ
LE PLAN D'ACTION
DE LA VILLE ET
DE SES PARTENAIRES
EN FAVEUR
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE.

Aujourd'hui, tout le monde a entendu parler du réchauffement climatique, de la nécessité de repenser notre modèle économique et du besoin de recréer du lien social.

EDITO

Penser global,
agir local :
Epernay s'engage !



La lutte mondiale contre le réchauffement climatique n'a pas seulement pour ambition de préserver l'environnement et notre planète, mais elle doit également permettre de réguler les inégalités d'accès aux ressources naturelles (l'eau, le bois, le pétrole...) à l'origine de nombreux conflits. Aussi, chacun d'entre nous, de par ses modes de déplacements, son habitat, ses choix de consommation, est acteur et a un rôle à jouer.

C'est dans cet état d'esprit que la Ville d'Epernay – la première de Champagne Ardenne ! – s'est engagée dans une démarche "Agenda 21". Si les Sparnaciens ont des centres d'intérêts différents, des modes de vie qui varient, ils partagent pour autant un destin commun. Cet Agenda 21, que vous découvrirez au fil de ces pages, traduit la volonté de faire de notre territoire un lieu innovant en matière de Développement durable. Vous y trouverez des actions concrètes à court, à moyen et à plus long terme. Ce programme d'actions sur 3 ans se veut notre ligne directrice en matière de Développement durable, et aura vocation à être prolongé dans le temps.

Je tiens à remercier celles et ceux qui se sont impliqués dans cette démarche. A commencer par les Sparnaciens eux-mêmes qui, tout au long de l'élaboration de notre programme d'actions, ont participé activement aux différents rendez-vous que nous leur avons proposés. Aux côtés de responsables associatifs, de représentants socio-économiques, d'élus... vous êtes plusieurs centaines à vous être investis dans cette démarche nouvelle.

L'avenir n'attend pas ! Ensemble, construisons une ville durable.

Franck LEROY
Maire d'Epernay



Introduction

Penser global, agir local	4
Notre Agenda 21	6

> Orientation 1 : développer notre attractivité territoriale...

...par des projets de développement économique durables	8
...grâce à une valorisation renforcée de nos atouts touristiques.....	9
...en encourageant l'éco-responsabilité de nos entreprises	10
...par une gestion optimisée des transports.....	11

> Orientation 2 : améliorer notre qualité de vie...

...en valorisant durablement les patrimoines naturels et architecturaux de notre territoire	12
...par le développement de logements et de services attractifs	14
...grâce à la promotion d'une mobilité alternative	15

> Orientation 3 : assurer la cohésion sociale et renforcer la citoyenneté...

...par des équipements exemplaires accessibles à tous	16
...en levant les freins à l'insertion sociale et professionnelle.....	17
...en sensibilisant les Sparnaciens aux questions de santé	18
...grâce à des actions citoyennes et participatives	19

> Orientation 4 : être une collectivité exemplaire...

...avec des pratiques collectives et individuelles responsables.....	20
...en sensibilisant le plus nombre d'entre nous au Développement durable	21
...par une ouverture sur le monde concrète et solidaire	23

> Prochaines étapes	24
---------------------------	----

> Comment participer à l'Agenda 21 ?	24
--	----

> Ma journée de Sparnacien éco-citoyen !	25
--	----

> Tableaux récapitulatifs des actions.....	26
--	----

> Partenaires	35
---------------------	----



Penser global, agir local

Nous sommes aujourd'hui face à un constat préoccupant : la planète se réchauffe, engendrant des phénomènes climatiques extrêmes, des menaces sur la biodiversité et la santé, des déséquilibres économiques critiques... Et parce que ce sont nos modes de production et de consommation qui ont provoqué ces dérèglements climatiques, nous sommes **tous concernés**.



C'est quoi...

... un Agenda 21 ?

Le terme "Agenda" est anglais et il doit se comprendre au sens de "programme". Le chiffre "21" signifie simplement "21^e siècle". L'Agenda 21 est donc un programme d'actions pour 21^e siècle.

... le Développement durable ?

Sa définition a été élaborée en 1987 : *"développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs"*. Il intègre donc des critères économiques, sociaux et environnementaux.

Les dates clefs d'une prise de conscience collective

1980

1^{re} apparition du terme "sustainable development" traduit en français par "Développement durable".

1997

Protocole de Kyoto
38 pays industrialisés s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

1972

1^{er} Sommet de la Terre à Stockholm
Cette conférence des Nations Unies examine l'éco-développement, les interactions entre écologie et économie ainsi que le Développement des pays du Sud et du Nord.

1992

2^e Sommet de la Terre à Rio
Naissance de l'Agenda 21 mondial.

2009

Sommet de l'ONU à Copenhague
Rencontres internationales sur le réchauffement climatique.



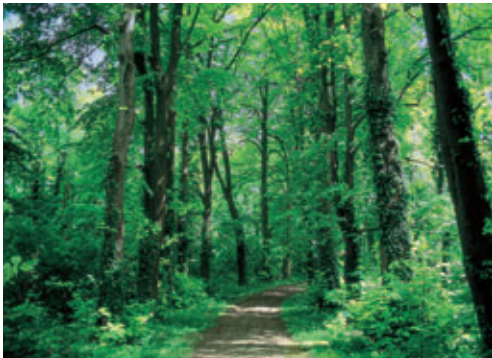
L'engagement de la France pour le Développement durable

De l'Agenda 21 de Rio à l'Agenda 21 local.

Dans le cadre de l'Agenda 21 du Sommet de Rio, les collectivités territoriales ont été appelées à mettre en place un programme d'actions à leur échelle, intégrant les principes du Développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population : ainsi est né l'Agenda 21 local.

Au niveau national, un cadre de référence définit les 5 finalités essentielles du Développement durable :

- La lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère.
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles.
- L'épanouissement de tous les êtres humains.
- La cohésion sociale entre territoires et entre générations.
- Le développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



ZOOM

Le Grenelle de l'Environnement

En 2007, ce Grenelle de l'Environnement a eu pour objectif de fixer les grandes orientations environnementales de la France concernant les bâtiments, l'urbanisme, les transports, l'énergie, la biodiversité, les déchets, les risques et la gouvernance. En 2008 et en 2009, le projet de loi "Grenelle 1" a été voté et successivement adopté par l'Assemblée Nationale et le Sénat. Le projet de loi de transition environnementale dit "Grenelle 2", en cours d'examen, décline en mesures concrètes les engagements du Grenelle de l'Environnement.





Notre Agenda 21



Un programme déjà en marche



Déjà engagée dans une démarche de Développement durable à travers différents projets, la Ville d'Épernay met en place un Agenda 21 local à destination des Sparnaciens, sur la période 2010-2013.

EPERNAY EST LA 1^{RE} COLLECTIVITÉ DE CHAMPAGNE-ARDENNE À S'ÊTRE ENGAGÉE DANS LA RÉALISATION D'UN AGENDA 21.

Un programme

qui nous concerne tous

L'Agenda 21 sparnacien est une démarche globale, tant dans les problématiques traitées que dans la manière de travailler, puisqu'elle appelle tous les acteurs du territoire à œuvrer ensemble. C'est donc véritablement **notre** Agenda 21, élaboré pour apporter des réponses aux multiples enjeux d'Épernay. Sa mise en place s'est structurée selon 3 phases essentielles :

1

Le diagnostic territorial partagé

Dresser un état des lieux à un instant "T", définir les enjeux de demain.

Janv.-Juin 2008

30 chantiers définis dont 14 prioritaires

2

La stratégie

Identifier les objectifs pour répondre aux enjeux du territoire.

Sept.- Déc. 2008

35 objectifs adoptés

3

Le programme d'actions

Décliner les objectifs en actions concrètes.

Janv. - fin 2009

508 propositions d'actions dont 116 retenues





La démarche à Epernay



La concertation au fil du projet

Le **diagnostic partagé** de notre ville a constitué la première étape de l'élaboration de l'Agenda 21 d'Epernay. Il est le fruit d'une première **analyse du territoire** réalisée par l'équipe opérationnelle de l'Agenda 21 et d'une concertation menée auprès de 175 personnes (élus et services de la Ville, acteurs socio-économiques, habitants). Aussi, un **premier Forum public**, le 14 mai 2008, auquel ont participé de nombreux Sparnaciens, a permis de partager les enjeux issus du diagnostic. Cette première phase a identifié 30 chantiers parmi lesquels 14 ont été définis comme prioritaires.

Une stratégie mise en commun

Les axes stratégiques et les objectifs de notre Agenda 21 ont ensuite été identifiés à partir de ce diagnostic partagé. Ils ont fait l'objet d'ateliers Agenda 21.

A l'automne 2008, lors du **deuxième**

Forum public, plusieurs temps forts et animations festives ont été proposés aux Sparnaciens.

Des réunions dans les quartiers ont également été ensuite organisées pour présenter la démarche aux Sparnaciens.

La définition du plan d'actions

Les différentes opérations de concertation ont été très fructueuses puisque plus de 500 projets d'actions ont été proposées. Elles ont été élaborées lors des "**Jeudis du Développement durable**" et selon des thèmes en lien avec la vie quotidienne des Sparnaciens. Suite à la constitution de ce riche vivier de pistes d'actions, un travail de sélection a été effectué et **116 actions** retenues en fonction de **4 grandes orientations** :

- l'**attractivité territoriale**,
- la **qualité de vie**,
- la **cohésion sociale et la citoyenneté**
- l'**exemplarité de la collectivité**.

Le suivi et l'évaluation des actions

Les 116 actions de notre Agenda 21 valorisent les pratiques existantes et posent aussi les jalons pour des projets de Développement durable à court, moyen et long terme.

La mise en œuvre de ces actions fera l'objet d'une évaluation grâce à des indicateurs de suivi et de résultat. Les actions seront évaluées une première fois à mi-parcours et une seconde fois au terme des trois ans du programme d'actions.

Le présent document est une synthèse de l'Agenda 21 sparnacien.

Vous y trouverez quelques exemples d'actions en faveur du Développement durable portées par la Ville ou ses partenaires.

La version complète est consultable sur www.epernay.fr

Orientation

----> DÉVELOPPER NOTRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE...

- [CHANTIER 1] ... par des projets de développement économique durables
- [CHANTIER 2] ... grâce à une valorisation renforcée de nos atouts touristiques
- [CHANTIER 3] ... en encourageant l'éco-responsabilité de nos entreprises
- [CHANTIER 4] ... par une gestion optimisée des transports



[CHANTIER 1]

Des projets de développement économique durables

OBJECTIFS :

Afin de poursuivre l'engagement de notre territoire dans une dynamique économique durable, il faut encourager un véritable dialogue entre les différentes structures de notre bassin de vie. Que ce soit au niveau de l'offre de formation comme de l'emploi, la montée en puissance de nos entreprises pourra être accélérée par des partenariats concrets et opérationnels.



Aussi, parce que la diversification et le renforcement de notre tissu économique dépendent de cette bonne synergie, quatre objectifs de partenariats seront mis en place pour :

- encourager les éco-filières à se développer sur notre territoire ;
- offrir une meilleure adéquation entre les offres de formation et les offres d'emploi ;
- diversifier les compétences au sein de nos entreprises par des formations continues ;
- soutenir les créations d'entreprises sparnaciennes, notamment dans les champs de l'Economie Sociale et Solidaire.

[CHANTIER 2]

Une valorisation renforcée de nos atouts touristiques

OBJECTIFS :

L'offre touristique actuelle est centrée sur la découverte de notre vignoble, les visites des caves des Maisons de Champagne... Or, cette offre pourrait être davantage structurée et diversifiée pour prolonger la durée des séjours et accroître le nombre de touristes qui visitent notre territoire. Tourisme œnologique, tourisme vert et tourisme culturel peuvent être développés à travers des packages innovants, grâce à une amélioration de l'accueil et des partenariats avec les professionnels du tourisme. De même, la labellisation d'Eprenay comme "station de tourisme" et le classement des Paysages du Champagne au patrimoine mondial de l'UNESCO permettraient d'accroître la notoriété de la ville.

La mise en valeur de nos atouts se développera à deux niveaux :

- en amplifiant l'action de l'Office de Tourisme d'Eprenay et de sa Région (OTER), afin de lui donner un rôle fédérateur renforcé ;
- en développant des offres touristiques et des structures d'accueil, plus complètes et innovantes.



zoom action

Réaliser une chaufferie bois à Eprenay

Notre ville va se doter d'un Pôle de Santé, regroupant le Centre Hospitalier Auban-Moët et la Clinique Saint-Vincent. Dans la perspective de ce projet, la Ville d'Eprenay prévoit de créer pour 2011 un réseau de chauffage respectueux de l'environnement, durable et économe en énergie composé d'une chaufferie alimentée par du bois principalement, mais aussi par les co-produits issus du vignoble. L'énergie fournie pourra être distribuée au Pôle de Santé ainsi qu'à certains bâtiments situés à proximité.



zoom action

Etre candidat à l'inscription des "Paysages de Champagne" au patrimoine mondial de l'UNESCO

Au même titre que la Grande Muraille de Chine, le Taj Mahal ou que la Baie du Mont-Michel, les Paysages de Champagne sont candidats à cette liste exceptionnelle. Soutenue par la Ville et de nombreux autres partenaires locaux et régionaux, la candidature est menée par l'Association Paysages du Champagne. Six lieux témoins ont été sélectionnés par l'asso-

ciation comme représentatif de la diversité des paysages du Champagne : la Butte Saint-Nicaise à Reims, les caves Pannier à Château-Thierry et Joseph Perrier à Châlons-en-Champagne, le village des Riceys et son terroir, l'ensemble des coteaux depuis Hautvillers jusqu'à Mareuil-sur-Aÿ et l'Avenue de Champagne à Eprenay.



[CHANTIER 3]

Des entreprises sparnaciennes éco-responsables

OBJECTIFS :

La filière Champagne, consciente de son impact sur le territoire d'Epernay, s'est d'ores et déjà engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique au travers d'une agriculture raisonnée et de l'élaboration de son propre Plan Climat. A l'image des initiatives en matière d'environnement des imprimeurs, des transporteurs ou de la filière Champagne, l'ensemble des entreprises doit être sensibilisé et encouragé dans leurs démarches éco-responsables.

Il s'agit donc de soutenir les entreprises, artisans et commerçants dans leurs démarches environnementales :

- en valorisant les initiatives [de la filière Champagne](#) ;
- en généralisant les pratiques responsables [dans le tissu économique sparnacien](#) (partenariats, accompagnement, sensibilisation).



zoom action

Valoriser la marque Imprim'vert

Attribuée aux imprimeurs qui engagent leur production dans une démarche environnementale et citoyenne (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et sensibilisation environnementale auprès de la clientèle), la marque "Imprim'vert" est reconnue au niveau national. **Quatre imprimeries d'Epernay (Le Réveil de la Marne, Imprimerie Lamotte, Imprim'éclair et Autajon étiquettes) possèdent cette certification exigeante.** Plusieurs outils vont être développés pour mettre en valeur leur engagement et faire découvrir cette marque aux grands acheteurs d'impressions de notre territoire ainsi qu'aux autres imprimeries sparnaciennes (visites pédagogiques, articles de presse, courriers d'information...).





[CHANTIER 4]

Une gestion optimisée des transports

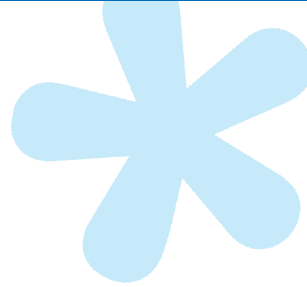
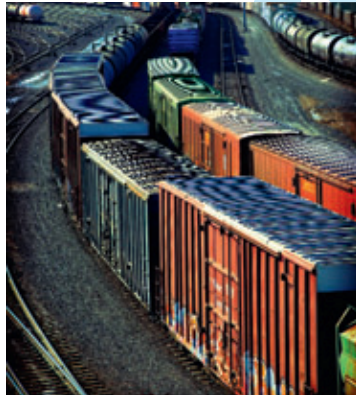
OBJECTIFS :

La forte activité économique d'Épernay, liée en particulier à la présence de Maisons de Champagne et de commerces en centre-ville, entraîne un trafic dense de poids lourds, de cars touristiques et de salariés.



Ces flux inévitables de circulation génèrent des nuisances qu'il s'agit de limiter :

- en optimisant ces flux;
- en repensant, avec les employeurs, la problématique des déplacements des salariés.



zoom action

Mener une réflexion interentreprises
sur les déplacements de leurs salariés

Rencontre avec Céline Saunier, Animatrice Régionale Bilan Carbone et Plan de Déplacements Entreprise à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Champagne-Ardenne.

*Vous proposez aux entreprises sparnaciennes de lancer leur propre Plan de Déplacements Entreprise (P.D.E.).
De quoi s'agit-il ?*

Un P.D.E. est une analyse globale des déplacements dans un secteur donné : une entreprise, une zone industrielle ou même commerciale, un parc d'entreprises, une zone hospitalière, etc. L'objectif de cette réflexion est de mieux gérer les transports liés au travail sur un site dans la perspective d'un Développement durable. L'étude va se concentrer sur tous les déplacements générés par l'entreprise et chercher des solutions alternatives à la voiture individuelle.

Des solutions comme le vélo ou le covoiturage, des modes de transports doux ?

Oui, par exemple. Mais la réflexion d'un P.D.E. se fait au cas par cas, car chaque entreprise ou chaque secteur possède ses propres contraintes. Par exemple, l'intégration de vélos à assistance électrique dans la flotte de véhicules peut être pertinente pour certaines structures et beaucoup moins pour d'autres.

Quels sont alors les avantages d'un P.D.E. ?

Il y a tout d'abord un véritable argument économique. Optimiser les transports dans son entreprise, c'est aussi en économiser les coûts. Ensuite, c'est le mieux-être des salariés qui entre en jeu : moins de trajets en voiture, moins de stress, une meilleure santé...

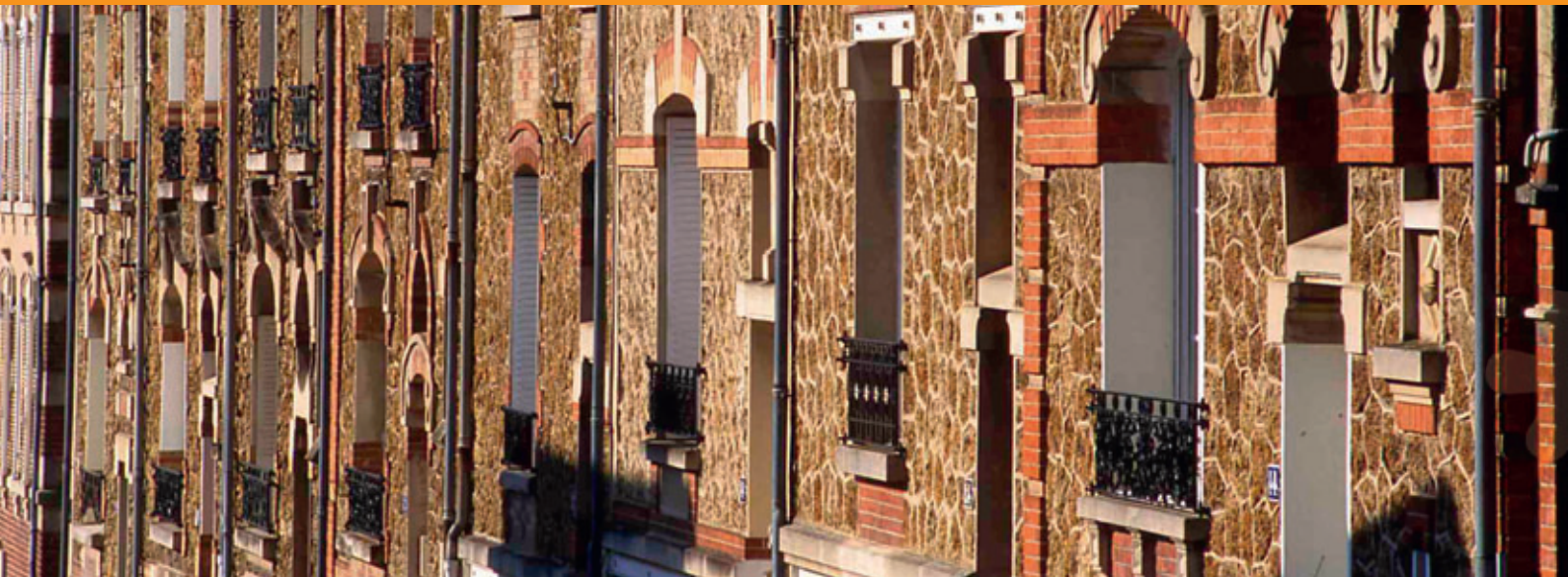


Orientation

→ AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE...

- [CHANTIER 1] ... en valorisant durablement les patrimoines naturels et architecturaux de notre territoire
- [CHANTIER 2] ... par le développement de logements et de services attractifs
- [CHANTIER 3] ... grâce à la promotion d'une mobilité alternative

2

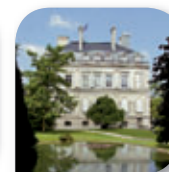


[CHANTIER 1]

Des patrimoines naturels et architecturaux valorisés

OBJECTIFS :

Notre territoire dispose de différents patrimoines (naturels et architecturaux) qui lui donnent son caractère et construisent son identité. C'est cet équilibre entre nature et ville qui nous confère le cadre de vie agréable que nous connaissons. Dans l'optique d'un développement durable de notre ville, il s'agit, d'une part, de protéger nos ressources et, d'autre part, de les valoriser en intégrant des démarches éco-responsables dans les projets d'urbanisation.



La revalorisation de notre cadre de vie pourra se décliner :

- en favorisant, dans le bâti neuf et ancien, l'intégration des principes du Développement durable, à l'aide d'outils réglementaires et de démarches de sensibilisation des habitants ;
- en préservant, à travers des aménagements et l'élaboration d'outils de communication, les patrimoines naturels et paysagers, ainsi que les ressources naturelles sur Epernay ;
- en gérant la ressource en eau dans une optique de protection.



zoom actions

Réviser le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est le document réglementaire qui fixe les règles d'urbanisme de notre commune. Dans les 3 ans, il sera révisé avec un volet environnemental qui proposera des prescriptions précises en matière de Développement durable : utilisation de nouveaux procédés de construction et de rénovation (panneaux solaires, isolation thermique, pompes à chaleur, notamment), construction d'éco-quartiers, diversité des fonctions urbaines, encadrement environnemental précis des zones urbanisées et à urbaniser, etc.

Soutenir la politique de fleurissement raisonnée et d'entretien des espaces verts

La Ville d'Epernay a engagé depuis plusieurs années un certain nombre d'actions concernant la gestion des espaces verts de la commune, comme la réduction de la quantité et de la taille des massifs fleuris ou encore le choix de méthodes alternatives aux produits phytosanitaires. La Ville va encore accentuer ses efforts dans ce domaine en :

- recyclant des eaux de pluie des toitures des serres municipales pour l'arrosage des massifs ;
- agrandissant la zone concernée par le Plan "zéro Phyto dans mon quartier" aux quartiers Goësse et Grandpierre ;
- sensibilisant les services concernés par la gestion d'espaces verts (quartiers, terrains de sport) ;
- participant au concours départemental d'embellissement durable.



Inciter à récupérer l'eau de pluie

Pour mener à bien cette action, l'ensemble des acteurs de sparnaciens (professionnels et citoyens), seront sensibilisés à cette pratique. Une subvention sera accordée par la Ville aux particuliers s'équipant d'une cuve enterrée de récupération d'eau de pluie. Les récupérateurs enterrés devront répondre aux critères des systèmes éligibles au crédit d'impôts. Un règlement d'attribution sera formalisé et diffusé auprès des Sparnaciens.



[CHANTIER 2]

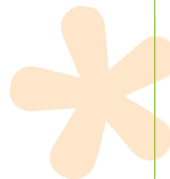
Des logements et des services attractifs

OBJECTIFS :

Pour renforcer son attractivité, Epernay doit être en mesure d'offrir des logements, des services et des équipements adaptés à tous les profils de ménages arrivant dans notre commune. Chaque nouveau Sparnacien doit être en capacité de trouver un logement répondant à ses besoins (location, accession à la propriété), et doit avoir accès facilement à toute l'offre de services et de commerces de la ville.

Trois champs d'actions sont à considérer :

- favoriser le développement urbain **éco-responsable et durable** ;
- développer des parcours résidentiels **offrant des possibilités de logements diverses et attractives** (projets d'habitat et politique d'acquisition foncière innovants) ;
- proposer une offre de services et d'équipements de qualité, **notamment pour la petite enfance**.



zoom action

Créer des maisons de ville passives
rue des Gouttes d'Or

Rencontre avec **Arnold Houdry, Directeur du Patrimoine pour le Toit Champenois, SA d'HLM et Entreprise Sociale pour l'Habitat.**

Qu'est-ce qu'une maison "passive" ?

C'est une maison qui consomme très peu d'énergie et, idéalement, qui est pratiquement autonome pour ses besoins en chauffage, grâce à différents systèmes de construction. D'une manière générale, nous sommes particulièrement intéressés, au Toit Champenois, par la réalisation de ce type de projets. Notre métier nous impose d'être moteurs, car notre avenir durable en dépend.

Comment est né ce projet de construire 5 à 6 maisons passives en pleine ville ?

C'était tout d'abord une volonté de la Ville de montrer aux Sparnaciens que des réalisations passives sont possibles dans l'espace urbain, même très dense. Cette opération sera pilote et permettra de faire connaître au plus grand nombre les techniques de construction passives et bioclimatiques. D'ailleurs, un certain nombre de visites est prévu tout au long du chantier.

C'est un projet particulièrement innovant ?

Oui, du fait de la localisation du site. A 400 mètres du centre-ville et au pied des vignes, c'est un vrai challenge qui va être relevé sur ces parcelles, et il va nécessiter beaucoup de réflexion et de créativité de la part des concepteurs.

[CHANTIER 3]

La promotion d'une mobilité alternative

OBJECTIFS :

La mobilité est l'un des grands enjeux du Développement durable. En effet, les déplacements représentent à Epernay, comme au niveau national, 30 % des gaz à effet de serre produits. Pour permettre la limitation de la circulation et améliorer la qualité de l'air, il est nécessaire d'envisager des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et en interconnexion entre eux.



En fonction des trajets et des besoins, plusieurs modes de transports doivent ainsi être mis en place via des aménagements spécifiques et valorisés à travers des campagnes de communication, qu'il s'agisse :

- des déplacements doux (marche à pied, vélo, etc.) ;
- des déplacements alternatifs motorisés (transports en commun, à la demande, covoiturage) ;
- ou de la desserte ferroviaire (personnes et marchandises).



zoom actions

Mettre en place une politique du vélo

En 2008, la Ville a initié une étude sur l'intégration de circulations douces, notamment le vélo, dans le réseau routier sparnacien. A l'issue de cette analyse, un programme de travaux sur plusieurs années a été défini concernant la mise en place de bandes cyclables sécurisées, l'amélioration du traçage sur les trottoirs, les zones de limitation de vitesse à 30 km/h dans l'hypercentre, etc. D'autres innovations sont également à l'étude : la mise à disposition de garages à vélos, un système de location de vélos, un guide pour les cyclistes et l'instauration de subventions à destination des Sparnaciens faisant l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique. La subvention de la Ville s'élèvera à 250 euros par vélo.

Etudier la mise en place d'un dispositif d'autopartage

L'autopartage est un système de location de véhicules "à la carte" pour des trajets de courte durée. Un parc de voitures est mis à disposition des usagers, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, en totale autonomie et avec une réservation à distance, par téléphone ou internet. Pour réaliser ce projet à Epernay, un rapprochement avec les villes de Reims et de Châlons-en-Champagne a été entrepris dans le cadre d'une mutualisation de moyens. Trois caractéristiques sont privilégiées pour l'installation de ce parc : le choix de véhicules propres (électriques), une offre de véhicules légers mais également de véhicules utilitaires, la mutualisation des véhicules en autopartage avec la flotte des véhicules de la mairie.

Favoriser le covoiturage

Lancé par le Club Business 51 (association de rencontres professionnelles dans la Marne), le site www.e-deplacements.fr est "une plate-forme marnaise de mise en relation pour effectuer des trajets en covoiturage. Pas seulement du domicile au travail, mais aussi pour se rendre sur les lieux des événements dans le département, comme le Millesium" explique Charles Bai, Président du Club. Ce site est soutenu par la Ville d'Epernay, la Ville de Reims, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, le Conseil général de la Marne, le Crédit Agricole et Moët & Chandon.

Orientation

...→ ASSURER LA COHÉSION SOCIALE
ET RENFORCER LA CITOYENNETÉ...

- [CHANTIER 1] ... par des équipements exemplaires accessibles à tous
- [CHANTIER 2] ... en levant les freins à l'insertion sociale et professionnelle
- [CHANTIER 3] ... en sensibilisant les Sparnaciens aux questions de santé
- [CHANTIER 4] ... grâce à des actions citoyennes et participatives

3



[CHANTIER 1]

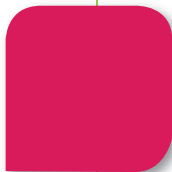
Des équipements exemplaires accessibles à tous

OBJECTIFS :

Tout comme le respect de l'environnement, le progrès social est nécessaire au Développement durable. Ces deux aspects sont envisagés dans le domaine de nos équipements de loisirs et sportifs : le progrès social, en facilitant l'accès physique et financier à ces structures, et le respect de l'environnement, en construisant des bâtiments de manière écologique.

En plus de la Médiathèque, du Palais des Fêtes, de la Maison Pour Tous et du Millesium, d'autres bâtiments culturels, sportifs et de loisirs vont voir le jour : une nouvelle Maison Des Associations, un Dojo, une Médiathèque de proximité... Ainsi, l'offre de loisirs sera adaptée et accessible à tous les publics.





ZO+m action

Créer des équipements sportifs et culturels à Haute Qualité Environnementale et exemplaires énergétiquement

Diversifier l'offre culturelle et sportive dans le respect de l'environnement, c'est le pari de la Ville d'Epernay. Ce sera notamment le cas pour de futurs bâtiments publics qui consommeront peu d'énergie comme le Dojo (espace de pratique pour les Arts Martiaux) à Très Haute Performance Energétique (THPE) ou la nouvelle Maison Des Associations

“basse consommation” ou dite “passive”. Mais également pour la Médiathèque de proximité qui, dotée d'éclairages basse consommation, d'une isolation en chanvre et d'une toiture végétalisée, offrira un pôle culturel complémentaire de la Médiathèque du centre-ville et proposera aux usagers l'accès à de nouveaux services.

[CHANTIER 2]

Les freins à l'insertion sociale et professionnelle levés

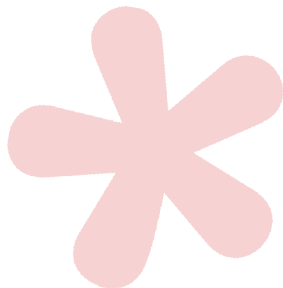
OBJECTIFS :

Afin de permettre l'accès des personnes en difficulté ou atteinte d'un handicap à l'emploi, il est nécessaire de les aider à surmonter certains obstacles.

Aussi, il nous revient de :

- développer des structures leur permettant un parcours vers l'emploi : **chantiers d'insertion, etc;**
- lever les freins liés à la santé ou à la mobilité, **par la mise en place d'aides et d'outils spécifiques.**

Afin de répondre à cet objectif de manière globale, une bonne coordination entre les acteurs de l'insertion est indispensable, pour rendre lisible et accessible l'ensemble des dispositifs à tous les Sparnaciens.



ZO+m actions

Développer les structures d'insertion dans le domaine de la viticulture

Fondamentale dans notre économie, la viticulture peut être un domaine propice à l'insertion de publics en difficulté. Plusieurs actions peuvent être déclinées dans ce cadre :

- la mise en place d'un chantier d'insertion viticole. Les prestations proposées couvriront le cycle végétatif de la vigne, de la taille aux vendanges ;
- le ramassage des charpentes du vignoble afin de les valoriser énergétiquement ;
- la collecte des bouchons de liège sur le territoire auprès des restaurateurs-hôteliers, des Maisons de Champagne...

Créer une bourse au permis de conduire

Le manque de mobilité peut constituer un frein majeur à l'insertion professionnelle. Afin d'aider les personnes en recherche d'emploi à financer leur permis de conduire, la Ville attribue une aide pouvant aller jusqu'à 800 euros en échange d'une action de bénévolat dans une association sparnacienne. C'est le cas par exemple de Magalie, une jeune maman de 23 ans : *“je suis en recherche d'emploi et le fait de ne pas disposer du permis de conduire me pénalise fortement. Dans ma situation, avec deux enfants à charge, il m'est impossible de financer l'intégralité du permis”*. Grâce au dispositif de bourse aux permis de conduire, Dramane, 41 ans, est aussi en passe d'obtenir son permis B : *“grâce à l'aide de la Ville d'Epernay, je suis enfin en mesure de financer mon permis”*.



[CHANTIER 3]

La sensibilisation des Sparnaciens aux questions de santé

OBJECTIFS :

Traiter des questions de santé, c'est aussi parler d'intégration sociale, car ce sont souvent les plus démunis qui ne bénéficient pas d'un accès facile aux soins. Il est donc nécessaire de rendre plus visible l'offre de santé d'Epernay afin que tous les Sparnaciens puissent se soigner dans les meilleures conditions.

Parallèlement, agir de manière préventive pour garantir notre santé apparaît, également, comme essentiel.

Pour toutes ces raisons, il convient de :

- lutter contre **toutes les formes d'addictions** ;
- favoriser l'accès pour tous à **une alimentation saine et diversifiée** ;
- sensibiliser à **la qualité de l'air**.



zoom action

Ouvrir une Epicerie sociale

Installée au 1, rue de la Justice de Paix, l'Epicerie sociale du C.C.A.S. a ouvert ses portes. C'est avec l'aide de la Croix-Rouge Française et de différents partenaires que s'organise la distribution des denrées et se mène l'accompagnement social. Les travailleurs sociaux ont désormais la possibilité d'orienter les personnes en difficulté financière vers cette nouvelle structure. **Elle permet aux plus démunis de se procurer des aliments et des produits de première nécessité moyennant une participation modique.** L'Epicerie sociale, outil de réinsertion, propose aussi un accompagnement à ses usagers grâce à des ateliers consacrés à la gestion d'un budget ou à la préparation de repas sains et équilibrés.



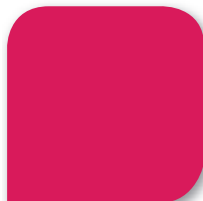


[CHANTIER 4]

Des actions citoyennes et participatives

OBJECTIFS :

Etre citoyen, c'est à la fois avoir le droit et le devoir de s'impliquer dans le débat public pour participer à la définition et à la réalisation de projets collectifs. Ainsi, le citoyen est amené à dépasser son seul intérêt personnel en respectant et en défendant l'intérêt général.



Afin de répondre au mieux à la question du "bien vivre ensemble", il est nécessaire de :

- garantir l'intégration et le maintien des seniors dans la vie de la cité, **par des actions intergénérationnelles et en améliorant leur accessibilité à toutes les offres de services** ;
- permettre à tous les Sparnaciens de participer à la vie de la cité : jeunes, adultes, comités de quartiers... **en soutenant les démarches citoyennes** ;
- veiller au respect des biens et des personnes **par une communication sur le civisme**.



zoom action

Continuer les rencontres avec les habitants sur l'exemple des "Jeudis du Développement durable"

Afin de poursuivre la dynamique créée avec les habitants lors de la rédaction de l'Agenda 21, **des rencontres sur les thèmes du Développement durable seront organisées régulièrement**. L'objectif est que les habitants suivent l'avancement de la démarche et qu'ils s'investissent dans celle-ci sur les sujets qui les interpellent. Les "Rencontres du Développement durable" sont une occasion de co-organiser la programmation annuelle de conférences avec des intervenants qui les intéressent et des retours d'expériences.

Différents thèmes pourront être abordés lors de ces rencontres :

- les consommations énergétiques et d'eau dans les logements ;
- la politique du vélo, du piéton ;
- l'autopartage propre et le covoiturage ;
- l'équilibre alimentaire (fiches recettes, ateliers de cuisine) ;
- les jardins partagés ;
- le jardinage écologique...



Orientation

----> ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE...

[CHANTIER 1] ... avec des pratiques collectives et individuelles responsables

[CHANTIER 2] ... en sensibilisant le plus grand nombre d'entre nous au Développement durable

[CHANTIER 3] ... par une ouverture sur le monde concrète et solidaire

4



[CHANTIER 1]

Des pratiques collectives et individuelles responsables

OBJECTIFS :

La consommation individuelle et collective ainsi que la quantité de nos déchets augmentent depuis plusieurs décennies. Pour limiter nos impacts sur l'environnement, il faut inciter les Sparnaciens à modifier leurs priorités et leurs pratiques de consommation.



Cet objectif peut être atteint grâce à deux moyens : d'une part, la sensibilisation et, d'autre part, l'intégration de principes de Développement durable dans la gestion de la commune.

La Ville et ses partenaires s'emploient donc à être exemplaires. Pour cela, il faudra :

- généraliser les pratiques de tri afin de réduire les déchets de notre territoire ;
- promouvoir les produits locaux et de saison, les produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable ;
- être une administration exemplaire en tant que gestionnaire, porteuse de projets...

[CHANTIER 2]

La sensibilisation du plus grand nombre d'entre nous au Développement durable

OBJECTIFS :

Parce que le Développement durable est une notion complexe mais essentielle pour tous, chaque Sparnacien doit être informé sur ce sujet. C'est donc en soutenant les démarches de sensibilisation que nous pourrions agir ensemble pour notre environnement. Des projets peuvent ainsi se mettre en place à l'Espace Info Energie, dans les établissements scolaires, dans les centres de loisirs, etc. Et, parce que les enfants et les jeunes sont les meilleurs relais d'information auprès des adultes, une attention toute particulière sera portée aux actions à leur destination.



zoom
action

La Charte d'éco-responsabilité

En 2007, un diagnostic des pratiques responsables de la Ville a été effectué. A partir de cette analyse, une Charte d'éco-responsabilité a été écrite à destination des agents municipaux. Celle-ci a pour vocation de favoriser le changement des comportements au travail et l'évolution des métiers vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Approuvée en Conseil municipal, cette charte a été signée par 471 agents. Son application concerne la réduction de la consommation d'eau, d'énergie, de gaz carbonique, de papier et de déchets.

Des formations à l'éco-conduite ont d'ores et déjà été proposées aux agents, 5 vélos à assistance électrique ont été achetés pour les déplacements professionnels, les consommations d'eau ont été réduites de 11 %, etc.

zoom
action

Soutenir les démarches d'Education au Développement durable dans les établissements scolaires



Sensibiliser les jeunes Sparnaciens à l'environnement et à l'éco-citoyenneté est un enjeu majeur. Cette action s'attache donc à éduquer pour le Développement durable les générations futures, ambassadrices de valeurs et de pratiques responsables. Ainsi l'ensemble des enseignants d'Epernay a été formé au Développement durable dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale. De plus, ils peuvent depuis la rentrée scolaire 2009-2010 déposer des dossiers dans le cadre de l'appel à projets "classes éco-citoyennes sparnaciennes", projets qui sont accompagnés financièrement par la Ville.



zoom actions

Sensibiliser les habitants au jardinage écologique

C'est un fait : beaucoup de désherbants se retrouvent dans les eaux, nuisant à la faune aquatique et à l'eau potable.

Etienne Groud, gérant de la graineterie "A la Semeuse", constate : *"certaines personnes n'ont pas conscience du pouvoir de nuisance des produits qu'ils utilisent dans leurs jardins. Quant aux doses recommandées, elles sont rarement respectées"*. Or, les jardiniers amateurs sont trop peu nombreux à connaître les solutions alternatives et naturelles à ces produits. C'est pour cela qu'avec 14 autres jardineries des agglomérations d'Épernay, de Reims et de Châlons-en-Champagne, il a signé la Charte "Jardiner en préservant sa santé et l'environnement", en partenariat avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne-Ardenne (FREDONCA). *"Aujourd'hui, la FREDONCA nous donne des outils pour mettre en avant notre rayon "bio" et appuyer notre discours auprès des jardiniers"*, explique-t-il.

Pour sa part, la Ville d'Épernay souhaite favoriser ce type de pratiques en développant une communication à destination de la population pour l'inciter à jardiner de façon raisonnée (informations dans Epernay le Journal, dépliants explicatifs, panneaux pédagogiques...).

Mettre en place des opérations de sensibilisation sur les consommations énergétiques et d'eau dans les logements

Inspiré d'une démarche similaire menée à Besançon, le Toit Champenois, en association avec une dizaine de partenaires institutionnels et associatifs, dont la Ville, ouvre les portes d'un appartement dit "pédagogique" dans lequel toutes les clefs sont données aux visiteurs pour réaliser des économies d'énergie, améliorer le confort au quotidien et adopter un comportement éco-citoyen. **L'Appart'éco (situé 4, square Franz Liszt) est ouvert jusqu'à l'été 2011.**

De nombreux thèmes sont illustrés, chacun faisant l'objet d'ateliers de découverte afin de mieux mesurer l'impact de nos comportements sur l'environnement et sur notre budget.





[CHANTIER 3]

Une ouverture sur le monde concrète et solidaire

OBJECTIFS :

Epernay est jumelée avec Ettlingen en Allemagne, Clevedon en Angleterre, Middlekerke en Belgique, Montespertoli en Italie et Fada N’Gourma au Burkina-Faso. Afin de faire vivre ces jumelages au quotidien, il s’agit, d’une part, d’entretenir et de développer les nombreux échanges déjà existants avec ces villes et, d’autre part, de repenser la coopération plus spécifique avec Fada N’Gourma.



zoom action

Sensibiliser tout au long de l'année les Sparnaciens au jumelage avec Fada N'Gourma

Rencontre avec Laurent Kirchmeyer, Président de l'association Epernay Jumelages.

“Le jumelage avec Fada N’Gourma a débuté en 1979 et est né d’une volonté de rapprochement entre le Nord et le Sud.

Ce jumelage, qui n’est pas un jumelage humanitaire, mais une coopération tripartite avec Ettlingen, permet de sensibiliser le plus largement possible les Sparnaciens aux principes de la solidarité internationale. Nous menons différents projets dans ce but auxquels la Ville contribue tous les ans avec

notamment une dotation de 10 000 euros. Tout d’abord, des chantiers solidaires où des Sparnaciens se rendent à Fada N’Gourma pour aider les Fadalais à réaliser des aménagements pour leur ville sont organisés. Et, par ailleurs, des événements à Epernay, comme des conférences, des concerts, des cinés-débats à destination des différents publics de la ville sont mis en place, avec en point d’orgue les Escales Africaines. Cette manifestation est une occasion unique de découvrir la culture africaine de nos amis de Fada N’Gourma à travers des animations festives.”

Prochaines étapes

A partir de février 2010, tous les deux mois, vous pouvez participer aux “Rencontres du Développement durable” : un espace d'échanges, de propositions et de retours d'expériences sur le Développement durable et les thèmes de l'Agenda 21 sparnacien.

Tous les ans, deux événements festifs seront organisés.
Ils mettront à l'honneur des actions de l'Agenda 21.

Pour plus d'informations sur les actions et initiatives menées par nos partenaires, retrouvez l'intégralité du programme d'actions sur :
www.epernay.fr



Comment participer à l'Agenda 21 ?

- Vous avez des idées ou des contributions à apporter à l'Agenda 21 d'Eprenay.
 - Vous souhaitez être acteur de la démarche.
 - Vous désirez avoir des précisions sur des actions.
- Vous souhaitez vous inscrire aux “Rencontres du Développement durable”.

Une seule adresse : agenda21@ville-epernay.fr ou le 03 26 53 36 15

→ ma journée de Sparnacien éco-citoyen !



Chez moi

- Je baisse le thermostat d'1° C dans mon logement, c'est 7 % de moins sur la facture de chauffage.
- Je surveille mes consommations d'eau et d'électricité.
- Je limite les excès de chauffage et de climatisation.
- J'installe une citerne pour récupérer l'eau de pluie (je peux ainsi arroser mes plantes par exemple).
- Je refais l'isolation de mon logement et je choisis les énergies renouvelables (30 % des dépenses de chauffage sont économisées grâce à une bonne isolation).
- Je choisis des ampoules basse consommation et je m'équipe avec des appareils ménagers économes.
- J'éteins mes appareils électriques quand je ne m'en sers pas (éteindre les veilles sur les appareils électriques, c'est 10 % de consommation électrique en moins).



Dans ma cuisine

- Je trie et je recycle les déchets (avec les déchets recyclés, on fabrique de nouvelles matières. Les bouteilles plastiques sont transformées en laine polaire).
- Je fais du compost pour le jardin.
- Je privilégie l'achat de fruits et légumes de saison et locaux ou de produits issus de l'agriculture biologique (un fruit provenant d'Amérique latine engendre 1 000 fois plus de CO₂ qu'un fruit d'un maraîcher local).
- Je choisis des produits avec écolabels.
- J'évite les produits sur-emballés et les doses individuelles (un sac plastique met 400 ans à se dégrader).



Dans ma salle de bains

- Je préfère les douches aux bains et je réduis le volume d'eau utilisé.
- Je réduis le volume d'eau utilisé par la chasse d'eau (une chasse d'eau double débit, c'est 10 000 litres d'eau consommés en moins par an).



Quand je pars de chez moi

- Je me déplace à pied, en vélo, en transports en commun, ou je covoiture.
- D'une manière générale, je choisis le moyen de transport le mieux adapté à mon déplacement.
- Si je prends ma voiture, je conduis en souplesse et pas trop vite pour économiser le carburant (adopter l'éco-conduite, c'est jusqu'à 25 % de carburant en moins).



Au bureau

- J'évite la surconsommation de papier.
- Je généralise le recto-verso lors de mes impressions et recycle le papier (on consomme chaque année par habitant l'équivalent de 5 arbres adultes en papier).

Orientation 1

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Action Nouvelle (AN) ou Engagée (AE)	Actions	Délais de réalisation (à compter de la mise en œuvre)			Porteurs des actions
		court terme 1 an	moyen terme 3 ans	long terme +3 ans	

[CHANTIER 1] DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Objectif : Encourager le développement de la filière bois

AN	Réaliser une chaufferie bois à Epernay		•		Ville
AN	Réaliser une étude sur les potentiels en Energies renouvelables du territoire	•			Reims Métropole/SIEPRUR Pays d'Epernay/PNR Montagne de Reims

Objectif : Favoriser une meilleure adéquation entre l'offre de formation initiale et les besoins du territoire

AN	Prévoir des espaces réservés à l'implantation d'organismes de formation afin de développer l'offre localement		•		Toit Champenois
AN	Soutenir la création et l'activité de l'Observatoire territorial	•			Maison de l'emploi

Objectif : Encourager le développement des services aux entreprises et développer les formations continues dans une optique de diversification des compétences au sein des entreprises du territoire

AN	Favoriser le déploiement de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) pour les secteurs de l'artisanat et des métiers de services sur le territoire sparnacien	•			CNAMS/UPA
AN	Prospecter et rencontrer les entreprises pour leur présenter l'offre de services des syndicats de branche et communiquer sur les services et l'offre de formation des Organisations Professionnelles de branche Sous action n°1 : prospecter et rencontrer les entreprises pour leur présenter l'offre de services des syndicats de branche à Epernay Sous action n°2 : communiquer sur les services des Organisations Professionnelles de branche Sous action n°3 : communiquer sur l'offre de formation des Organisations Professionnelles de branche		•		CNAMS

Objectif : Soutenir les démarches entrepreneuriales des Sparnaciens dans une démarche intégrée de territoire

AE	Favoriser la création de nouvelles activités dans les quartiers en difficultés	•			Ville
AN	Soutenir les démarches individuelles tournées vers l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) Sous-action n°1 : faire connaître l'ESS Sous-action n°2 : communiquer sur le microcrédit	•			Comité de Bassin d'Emploi Maison de l'Emploi/Pays

[CHANTIER 2] TOURISME

Objectif : Amplifier l'action de l'Office du Tourisme d'Epernay et sa Région

AN	Avoir une démarche de labellisation dans le domaine du tourisme Sous-action n°1 : avoir une démarche de labellisation de l'OTER Sous-action n°2 : obtenir le classement de la ville d'Epernay en station de tourisme Sous-action n°3 : avoir un démarche de labellisation de l'offre touristique sur le territoire (hôtellerie, restauration...) sur la base du volontariat		•		OTER
AN	Développer l'oénotourisme en créant des partenariats (négoce/vignoble) et s'appuyer sur le vignoble pour développer l'offre touristique		•		OTER
AE	Créer de nouvelles prestations touristiques		•		OTER

Objectif : Développer l'offre touristique afin d'augmenter la durée des séjours et le nombre de touristes

AN	Aménager le Mont Bernon et les coteaux ouest à des fins de valorisation touristique			•	CCEPC
AE	Candidater pour l'inscription des "Paysages de Champagne" au patrimoine mondial de l'UNESCO Sous-action n°1 : présence et visibilité de l'UNESCO sur des événements Sous-action n°2 : coordination des démarches ex. révision du PLU Sous-action n°3 : lobbying des élus			•	Association Paysages du Champagne
AN	Améliorer l'offre du camping et viser l'obtention d'un label qualité environnement			•	Ville
AE	Développer le tourisme à vélo Sous-action n°1 : décliner localement des boucles cyclo-touristiques Sous-action n°2 : décliner le schéma véloroutes voies vertes	•			Conseil général de la Marne/CCEPC

Action Nouvelle (AN) ou Engagée (AE)	Actions	Détails de réalisation (à compter de la mise en œuvre)			Porteurs des actions
		court terme 1 an	moyen terme 3 ans	long terme +3 ans	

[CHANTIER 3] ÉCORESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

Objectif : Soutenir la filière Champagne dans la lutte contre le changement climatique

AE	Valoriser les initiatives exemplaires mises en œuvre par la filière Champagne	•			Ville/CIVC
AN	Mettre en place un ramassage des charpentes pour les valoriser énergétiquement			•	CIVC

Objectif : Encourager et valoriser les pratiques responsables de l'ensemble des entreprises du territoire

AN	Valoriser les démarches éco-responsables des entreprises par une communication à destination des acteurs socioéconomiques et de la population Sous-action n°1 : valoriser la marque Imprim'vert Sous-action n°2 : faire connaître le programme "Entreprises et environnement" en Champagne Ardenne auprès des services techniques de la Ville et de la CCEPC Sous-action n°3 : relayer le programme "Entreprises et environnement" auprès des entreprises et organiser des réunions d'information sur le Développement durable par branche professionnelle. Sous-action n°4 : créer des éco-trophées afin de récompenser et valoriser les entreprises, commerçants, artisans		•		Ville/CNAMS
AN	Sensibiliser les entreprises et les élus au management environnemental, à l'éco-conception, au cycle de vie des produits, aux énergies renouvelables... Sous-action 1 : sensibiliser les élus et les agents Sous-action 2 : sensibiliser les entreprises		•		Pays
AN	Majorer les subventions FISAC pour la "modernisation des points de vente –réaménagement intérieur" lorsque des critères DD sont introduits		•		Ville
AN	Soutenir toutes entreprises artisanales de service et de production dans leur démarche environnementale			•	CNAMS

[CHANTIER 4] TRANSPORTS

Objectif : Mener une réflexion sur les déplacements liés aux flux de marchandises et aux visites de touristes

AN	Mettre en place une action de sensibilisation des transporteurs afin de réduire les nuisances liées à la circulation des poids lourds en ville	•			Ville
AE	Mettre en place une action de sensibilisation des conducteurs de cars de tourisme afin de réduire les nuisances associées Sous-action n°1 : identifier et communiquer sur les zones de stationnement Sous-action n°2 : imposer aux cars de touristes de couper leur moteur lorsqu'ils stationnent dans Epernay	•			OTER
AN	Etudier la faisabilité d'une plateforme de délestage pour limiter et optimiser la circulation des poids lourds en centre-ville			•	Ville

Objectif : Repenser, avec les employeurs, la problématique des déplacements des salariés

AN	Mener une réflexion interentreprises sur les déplacements pendulaires des salariés (Plan de Déplacements Interentreprises)		•		Ville CRCI
AN	Organiser un forum sur la mobilité à destination de l'ensemble des DRH des entreprises sparnaciennes		•		Pays

Actions Plan Climat Energie

Le Plan Climat Energie est une démarche permettant, sur la base d'un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre d'un territoire, d'élaborer un programme d'actions visant à les réduire significativement. Ces actions concernent plus particulièrement le domaine de l'énergie et sont déclinées dans les secteurs du bâtiment, du transport, de l'agriculture et de l'industrie. La Région Champagne Ardenne et le Pays d'Epernay se sont dotés, chacun à leur échelle, d'un Plan Climat Energie. Le logo Plan Climat signifie que les actions de l'Agenda 21 d'Epernay sont référencées et/ou répondent aux objectifs fixés dans les Plans Climat de la Région et du Pays d'Epernay.

Orientation 2

QUALITÉ DE VIE

Action Nouvelle (AN) ou Engagée (AE)	Actions	Délais de réalisation (à compter de la mise en œuvre)			Porteurs des actions
		court terme 1 an	moyen terme 3 ans	long terme +3 ans	

[CHANTIER 1] PATRIMOINES NATURELS ET ARCHITECTURAUX

Objectif : Favoriser l'intégration des principes du Développement durable dans le bâti neuf et ancien

AN	Sensibiliser les usagers des bâtiments municipaux à leur bonne utilisation (gestion des déchets, économies d'eau et d'énergie)		•		Ville
AN	Favoriser la réhabilitation du bâti ancien du centre-ville par une OPATB			•	Ville
AN	Réviser le PLU pour donner au Développement durable une force réglementaire en matière d'urbanisme via une Approche Environnementale de l'Urbanisme		•		Ville
AN	Réviser le règlement de publicité afin de diminuer la pollution visuelle		•		Ville

Objectif : Mettre en valeur et protéger les patrimoines naturels et paysagers et les ressources naturelles dans une logique de coopération entre les acteurs

AN	Réaliser un film promotionnel sur Eprenay et ses atouts mettant en valeur son patrimoine naturel et bâti			•	Ville
AN	Formaliser une carte des parcs, jardins d'Eprenay et espaces de jeux pour les enfants		•		Ville
AE	Etudier la faisabilité d'un jardin en lieu et place de l'Esplanade Charles de Gaulle (Jard)		•		Ville
AN	Mettre en valeur les bords de Marne			•	Ville/CCEPC
AN	Mettre en valeur les abords du Cubry			•	Ville
AN	Conforter la politique de fleurissement raisonnée et d'entretien des espaces verts	•			Ville

Objectif : Protéger la ressource en eau et lutter contre les risques naturels (inondation, glissement de terrain)

AN	Réaliser les études préparatoires à la mise en place d'une ASA (Association Syndicale Autorisée) ou d'une Déclaration d'Intérêt Général pour la gestion de l'hydraulique des coteaux		•		Ville
AN	Mettre en place une campagne de sensibilisation à la récupération d'eau de pluie à destination des acteurs économiques et des Sparnaciens Sous-action n°1 : campagne de communication à destination des Sparnaciens Sous-action n°2 : mise en place de subventions à destination des Sparnaciens pour les systèmes enterrés	•			Ville
AE	Systématiser les techniques et matériaux préservant la perméabilité des sols dans les zones d'activités et dans le centre ville	•			Ville
AE	Mettre en place des outils de gestion et de planification de l'assainissement des eaux usées et pluviales afin d'atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau fixés par la Loi sur l'eau	•			CCEPC

[CHANTIER 2] LOGEMENTS ET SERVICES

Objectif : Garantir un développement urbain durable dans les nouveaux projets d'urbanisation en partenariat avec les aménageurs publics et privés

AN	Programmer l'éco-quartier "Bernon les Sources"			•	Ville
AN	Réhabiliter le quartier Beausoleil en un éco-quartier exemplaire			•	Toit Champenois
AN	Construire les Vignes Blanches, villas urbaines exemplaires énergétiquement	•			Toit Champenois
AN	Amorcer la réflexion sur la construction d'un éco-quartier dans le quartier de la gare sous-action n°1 : étude sur les potentialités d'un éco-quartier dans une logique de mixité de fonctions sous-action n°2 : créer une passerelle propre		•		SNCF
AE	Créer des maisons de ville passives rue des Gouttes d'Or	•			Toit Champenois Ville
AN	Signer une charte environnementale chantier propre dans le cadre des reconstructions et travaux de l'ORU	•			Ville/CCEPC Toit Champenois

Action Nouvelle (AN) ou Engagée (AE)	Actions	Délais de réalisation (à compter de la mise en œuvre)			Porteur des actions
		court terme 1 an	moyen terme 3 ans	long terme +3 ans	

[CHANTIER 2] LOGEMENTS ET SERVICES (suite)

Objectif : Favoriser les parcours résidentiels et offrir des possibilités de logements diverses et attractives pour tous

AE	Développer une politique d'acquisition foncière afin de valoriser et urbaniser les friches urbaines et de favoriser l'accession sociale à la propriété	•			Ville
AN	Mettre en place une démarche de référence pour le parc locatif social		•		Ville Bailleurs sociaux
AN	Créer une maison relais	•			Toit Champenois/ Club de Prévention
AE	Aménager le terrain d'accueil des gens du voyage		•		Ville CCEPC

Objectif : Valoriser et décliner une offre de services de qualité pour la petite enfance

AE	Faire connaître le portail internet petite enfance du Pays d'Epervay	•			Pays
AN	Améliorer les structures d'accueil petite enfance sur le territoire		•		CCAS

[CHANTIER 3] DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ

Objectif : Développer et promouvoir les déplacements doux

AN	Mettre en place une politique du vélo Sous-action n°1 : mettre en place des voies cyclables sécurisées Sous-action n°2 : étendre le réseau de location de vélos et créer des garages sécurisés Sous-action n°3 : élaborer un guide pour les cyclistes		•		Ville CCEPC
AN	Mettre en place une politique du piéton Sous-action n°1 : favoriser la marche à pied par le biais de l'aménagement des espaces publics et veiller au non encombrement des trottoirs Sous-action n°2 : travailler sur l'accessibilité des équipements Sous-action n°3 : mettre en place un Code de la rue facilitant le partage de la voirie entre les usagers		•		Ville
AE	Favoriser les initiatives visant à encourager l'utilisation par les enfants de modes de déplacements doux	•			Ville

Objectif : Développer et promouvoir de manière complémentaire les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle (transports en commun, à la demande et autopartage)

AN	Mener une enquête sur les habitudes de déplacements des personnes fréquentant Epervay (travail, loisirs, logement) et leur volonté de changement	•			Ville
AN	Étendre le réseau de transports en commun aux communes avoisinantes			•	CCEPC
AN	Adapter l'offre de transports à la demande Sous-action n°1 : favoriser l'accès aux équipements de loisirs Sous-action n°2 : renforcer les possibilités de déplacements le dimanche		•		CCEPC/Ville
AN	Étudier la mise en place d'un dispositif d'autopartage		•		Ville
AE	Mettre en place une politique en faveur du covoiturage	•			Ville Club business 51
AN	Promouvoir les solutions alternatives à la voiture individuelle et les véhicules propres Sous-action n°1 : communiquer et organiser des événements sur les alternatives à la voiture individuelle Sous-action n°2 : accorder une subvention à l'achat de vélos électriques Sous-action n°3 : accorder un tarif préférentiel aux voitures électriques sur les parkings	•			Ville

Objectif : Conforter la desserte ferroviaire dans une démarche d'intermodalité

AE	Mener une réflexion sur la mutualisation des titres de transports avec Reims et Châlons-en-Champagne afin de favoriser l'intermodalité		•		Région/ Reims Métropole
----	--	--	---	--	----------------------------

Orientation 3

COHÉSION SOCIALE ET CITOYENNETÉ

Action Nouvelle (AN) ou Engagée (AE)	Actions	Délais de réalisation (à compter de la mise en œuvre)			Porteurs des actions
		court terme 1 an	moyen terme 3 ans	long terme +3 ans	

[CHANTIER 1] ÉQUIPEMENTS

Objectif : Se doter d'équipements culturels, sportifs et de loisirs structurants et accessibles à tous

AN	Etudier la faisabilité d'une université populaire		•		Ville
AE	Créer des équipements sportifs et culturels à Haute Qualité Environnementale et exemplaires énergétiquement Sous-action n°1 : créer une nouvelle Médiathèque de proximité en démarche HQE Sous-action n°2 : créer un Dojo à Très Haute Performance Énergétiques (THPE) Sous-action n°3 : construire une nouvelle maison des associations "basse consommation" ou "passive"	•			Ville
AN	Améliorer l'accueil des enfants atteints d'un handicap dans les centres de loisirs		•		Ville

[CHANTIER 2] INSERTION

Objectif : Faciliter l'insertion et le maintien socio-professionnel des publics en difficulté

AN	Développer les structures d'insertion par l'activité économique dans le domaine de la viticulture	•			Maison de l'emploi
AN	Mettre en place des jardins à vocation d'insertion du type "Jardins de Cocagne" ou Envie			•	Associations d'insertion
AE	Développer l'accessibilité à l'emploi via une bourse aux permis de conduire	•			Ville
AE	Encourager les entreprises à signer la Charte de la diversité		•		Ville
AN	Développer les outils permettant de sensibiliser au regard porté aux personnes handicapées		•		Permanence du Jard

[CHANTIER 3] SANTÉ

Objectif : Promouvoir la prévention des addictions et traiter la question de l'aide alimentaire

AE	Renforcer les partenariats existants à travers la mise en place d'un Atelier Santé Ville	•			Ville
AN	Renforcer la communication sur les missions de la Plateforme d'Education et de Prévention pour la Santé (PEPS) auprès des établissements scolaires et des entreprises	•			PEPS
AN	Informier et sensibiliser, via l'école, les parents et leurs enfants (CM2) afin de prévenir les risques liés aux addictions avec ou sans substance	•			PEPS
AE	Communiquer et sensibiliser à l'équilibre alimentaire		•		Ville
AE	Ouvrir une épicerie sociale	•			CCAS

Objectif : Contribuer à l'information et à la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire

AE	Etre partenaire des campagnes de mesures de la qualité de l'air extérieur sur Epervanay	•			ATMO
AN	Sensibiliser les Sparnaciens à la pollution de l'air intérieur		•		Ville



Action Nouvelle (AN) ou Engagée (AE)	Actions	Délais de réalisation (à compter de la mise en œuvre)			Porteurs des actions
		court terme 1 an	moyen terme 3 ans	long terme +3 ans	

[CHANTIER 4] CIVISME ET CITOYENNETÉ

Objectif : Garantir l'intégration et le maintien des seniors dans la vie de la cité

AN	S'inscrire dans le programme PENZA (Prévention santé Et Nutrition des Seniors Actifs)		•		CCAS
AE	Organiser des rencontres ou activités mêlant enfants et seniors afin de favoriser les échanges inter générationnels	•			Ville/CCAS
AE	Sensibiliser le public senior au Développement durable via Ciné-senior, la Semaine bleue, le Forum des seniors, la Semaine du Développement durable...	•			Ville/CCAS

Objectif : Veiller au respect des biens et des personnes en développant une sensibilisation autour du civisme

AN	Renforcer les interventions de la police municipale en matière d'environnement	•			Ville
AN	Entretenir une communication régulière sur le civisme		•		Ville
AN	Mettre en place des opérations de préservation de l'environnement concrètes et de grande ampleur		•		Ville

Objectif : Permettre la participation de tous à la vie de la cité et encourager les initiatives citoyennes

AN	Favoriser la participation des personnes handicapées à la vie de la cité Sous-action n°1 : mettre en place un forum sur le handicap mobilisant les personnes handicapées Sous-action n°2 : mener une réflexion sur la mise en place d'évènements culturels associant les personnes handicapées et permettant la sensibilisation notamment des jeunes à la question du handicap		•		Les Papillons Blancs "tous différents tous égaux"
AE	Instaurer une Commission municipale des jeunes	•			Ville
AN	Pérenniser les rencontres avec les habitants sur l'exemple des "Jeudis du Développement durable"	•			Ville
AN	Développer les "tours de quartiers" semestriels dans tous les quartiers de la Ville en lien avec les services techniques			•	Ville
AN	Organiser un appel à projets pour valoriser les initiatives exemplaires des habitants des quartiers d'Epernay en matière de Développement durable (labellisation Agenda 21)		•		Ville



Orientation 4

EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Action Nouvelle (AN) ou Engagée (AE)	Actions	Délais de réalisation (à compter de la mise en œuvre)			Porteurs des actions
		court terme 1 an	moyen terme 3 ans	long terme +3 ans	

[CHANTIER 1] EXEMPLARITÉ DES PRATIQUES

Objectif : Généraliser les pratiques de tri, inciter les habitants à une réduction des déchets à la source et sensibiliser aux pratiques de tri

AE	Renforcer les campagnes de communication sur le tri		•		CCEPC
AN	Améliorer les pratiques de tri dans certains lieux publics	•			Ville
AN	Sensibiliser les services municipaux générateurs de déchets aux pratiques de tri	•			CCEPC
AN	Collecter et revaloriser les sapins de Noël (plaquettes, plantations)	•			Ville

Objectif : S'engager à promouvoir les produits labellisés, locaux et de saison

AN	Faciliter l'accès des produits issus du commerce équitable		•		MAX HAVELAAR
AE	Créer des jardins partagés et sensibiliser les usagers à leur bonne gestion		•		Ville Association porteuse
AE	Soutenir la création d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)	•			AMAP
AN	Promouvoir la consommation des produits issus de l'agriculture biologique		•		Ville

Objectif : Poursuivre l'exemplarité en matière de Développement durable des métiers et des actions de la Ville et des acteurs intervenant sur le territoire

AN	Elaborer une grille de Développement durable des projets des services comme outil d'aide à la conception		•		Ville
AE	Adapter la communication de la Ville aux principes du Développement durable (notamment dématérialisation des supports de communication, éco-communication...)	•			Ville
AE	Charte d'écoresponsabilité : réduire la consommation d'eau	•			Ville
AE	Charte d'écoresponsabilité : réduire la consommation d'énergie	•			Ville
AE	Charte d'écoresponsabilité : réduire les émissions de gaz carbonique	•			Ville
AE	Charte d'écoresponsabilité : réduire l'usage du papier et recycler les déchets	•			Ville
AE	Charte d'écoresponsabilité : avoir un comportement éco-responsable dans son travail	•			Ville
AN	Mener une réflexion commune portant sur les consommables entre les crèches et les foyers logements gérés par le CCAS		•		CCAS

Action Nouvelle (AN) ou Engagée (AE)	Actions	détails de réalisation (à compter de la mise en œuvre)			Porteurs des actions
		court terme 1 an	moyen terme 3 ans	long terme +3 ans	

[CHANTIER 2] SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif : Sensibiliser et mobiliser sur les questions de Développement durable

AE	Soutenir les démarches d'Education au Développement Durable (EDD) dans les établissements scolaires Sous-action n°1 : formation de l'ensemble des enseignants d'Epervay au Développement durable Sous-action n°2 : création d'un appel à projets spécifique	•			Ville
AN	Mettre en place des Agendas 21 scolaires		•		Enseignants/Ville
AN	Inclure le Développement durable dans le Projet Educatif Local	•			Ville
AN	Créer des modules de sensibilisation au Développement durable dans le cadre du passeport vacances et passeport vacances +	•			Ville
AE	Sensibiliser les habitants au jardinage écologique	•			FREDONCA
AE	Poursuivre les actions de sensibilisation au changement climatique via les éco-gestes engagées dans les entreprises et les écoles		•		Ville
AE	Réaliser une thermographie aérienne du patrimoine bâti public et privé du territoire et valoriser les résultats	•			Ville
AE	Développer l'Espace Info Energie	•			Ville
AE	Mettre en place des opérations de sensibilisation sur les consommations énergétiques et d'eau dans les logements Sous action n°1 : créer un appartement pédagogique intégrant le Développement durable dans le cadre des réhabilitations de Bernon (Appart'éco) Sous action n°2 : projet thermomètre et eau	•			Ville Toit Champenois

[CHANTIER 3] OUVERTURE AU MONDE

Objectif : Faire vivre la coopération internationale dans une démarche de collaboration de territoire à territoire

AE	Sensibiliser tout au long de l'année les Sparnaciens au jumelage avec Fada N'Gourma Sous-action n°1 : mener des actions type conférences, concerts, ciné-débat tout au long de l'année, à décliner selon les publics Sous-action n°2 : tous les deux ans organiser les Escapes Africaines	•			Commission extramunicipale Collectif pour Fada
AN	Développer les échanges de pratiques avec les villes jumelées		•		Ville
AN	Etablir des projets de coopération décentralisée avec Fada dans le respect des propositions de la Charte Cité Unies France Sous-action n°1 : identifier les projets de coopération de manière concertée avec Fada Sous-action n°2 : organiser des dispositifs pour récolter des fonds dédiés aux projets de coopération		•		Ville/Commission extramunicipale Epervay Jumelages

Partenaires



Pour plus d'informations sur les actions et initiatives menées par nos partenaires :

- **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer**
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>
- **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Champagne-Ardenne**
<http://www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/>
- **ADEME Champagne-Ardenne**
<http://www.ademe.fr/champagne-ardenne/>
- **Conseil régional Champagne-Ardenne**
<http://www.cr-champagne-ardenne.fr/>
- **Conseil général de la Marne**
<http://www.marne.fr/>
- **Préfecture de la Marne**
<http://www.marne.pref.gouv.fr/>
- **Pays d'Epernay Terres de Champagne**
<http://www.paysdepernay.fr/>
- **Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne**
<http://www.ccepc.fr/>
- **Maison de l'Emploi et des Métiers d'Epernay**
<http://www.mdem-epernay.fr/>
- **Confédération Nationale de l'Artisanat, des Métiers et des Services**
<http://www.cnams-ca.fr/>
- **Association pour le Droit à l'Initiative Economique**
<http://www.adie.org>
- **Champagne-Ardenne envie d'entreprendre**
<http://www.champagne-ardenne-envie-dentreprendre.fr/>
- **Chambre d'Agriculture de la Marne**
<http://www.marne.chambagri.fr/>
- **Chambre régionale de Commerce et d'Industrie**
<http://www.champagne-ardenne.cci.fr/>
- **Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Epernay**
<http://www.reims.cci.fr/>
- **Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne**
http://www.champagne.fr/fr/developpement_durable.aspx
- **Office du Tourisme d'Epernay et sa Région**
<http://www.ot-epernay.fr/>
- **Candidature des Paysages du Champagne au Patrimoine mondial de l'UNESCO**
<http://www.paysagesduchampagne.fr/>
- **Comité Départemental du Tourisme de la Marne**
<http://www.tourisme-en-champagne.com/accueil/>
- **ADEME Espace éco-citoyens**
<http://ecocitoyens.ademe.fr/>
- **Transports urbains d'Epernay et du Pays de Champagne**
<http://www.bus-mouveo.com/>
- **SNCF**
<http://www.voyages-sncf.com/>
- **Site marnais de covoiturage**
<http://www.e-deplacements.fr/>
- **Site de transport en commun de la Région Champagne-Ardenne**
<http://www.vitici.fr/>
- **Site des Trains Express Régionaux en Champagne-Ardenne**
http://www.ter-sncf.com/champagne_ardenne/
- **La Permanence du Jard**
<http://www.permanencedujard.org/>
- **Le Toit Champenois**
<http://www.letoitchampenois.fr/>
- **Qui va garder mon enfant sur la région d'Epernay ?**
<http://www.fairegardermonenfant.fr/>
- **Fédération pour la Promotion du Commerce d'Epernay**
<http://www.commerces-epernay.fr/>
- **Plateforme d'Education et de Prévention pour la Santé**
<http://www.addica.org/page23259.asp>
- **ATMO Champagne-Ardenne**
<http://www.atmo-ca.asso.fr/>
- **Site sparnacien du commerce équitable**
<http://fairtrade-epernay.fr/>
- **Fédération Régionale des AgroBiologistes de Champagne-Ardenne**
<http://www.biochampagneardenne.org/>
- **Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne-Ardenne**
<http://www.fredonca.com/>
- **Epernay jumelages**
www.epernay-jumelages.org/

Capitale du Champagne
EPERNAY



EPERNAY
AGENDA
21



Imprimé sur papier recyclé.



Ville d'Epernay

7 bis, Avenue de Champagne • 51200 Epernay • Tél. : 03 26 53 36 00
www.epernay.fr